

**PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire  
du samedi 11 novembre 2023**

Comité départemental de Paris de la FFESSM

Siège social : 151 rue Léon-Maurice Nordmann, 75013 Paris

L'an deux mil vingt-trois, le onze novembre à dix-neuf heures quinze minutes, les membres de l'association se sont réunis à Paris sur convocation du comité directeur en date du 6 juillet 2023.

L'assemblée est présidée par Madame Sophie LE MAOUT en sa qualité de présidente. Le secrétariat est assuré par Monsieur Christophe BADESCO en sa qualité de secrétaire général.

La présidente constate que vingt-neuf clubs sont présents et quinze sont représentés, totalisant 109 voix sur 154.

La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée, que le quorum est atteint et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise (le quorum étant de 39 voix).

Le comité régional Ile de France est représenté par Monsieur Jérôme HLADKY, DTN adjoint.

Le comité régional Ile de France est représenté par Monsieur Francis MERLO, président du comité régional.

Puis, la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant, pour cette assemblée générale ordinaire :

- lecture et approbation du rapport de la présidente,
- lecture et approbation du rapport du secrétaire général,
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de la saison 2022-2023,
- quitus pour l'ensemble de la gestion,
- approbation du budget prévisionnel pour l'exercice de la saison 2023-2024,
- vote du projet de résolution 1 : montant de la nouvelle cotisation pour la saison 2024-2025,
- vote du projet de résolution 2 : cooptation de Rénaud DUPUIS au comité directeur,
- vote du projet de résolution 3 : prospection en vue d'un éventuel changement d'établissement bancaire,
- intervention de Monsieur Jérôme HLADKY, DTN adjoint,
- rapport des commissions (ordre alphabétique à partir de A),
- intervention de Monsieur Francis MERLO, président du comité régional Ile de France,
- questions diverses.

Après présentation, le rapport moral de la présidente est adopté à l'unanimité.

Après présentation, le rapport du secrétaire général est adopté à l'unanimité.

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association par Sophie LE MAOUT pour la trésorière générale qui prie les participants de l'excuser de son absence pour l'exercice de la saison 2022-2023, l'assemblée générale approuve à l'unanimité ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Le quitus de sa gestion est donné à la trésorière générale pour l'exercice écoulé à l'unanimité.

Après présentation du budget prévisionnel de l'exercice de la saison 2023-2024, l'assemblée générale approuve à l'unanimité ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

### **PREMIERE RESOLUTION**

Le comité directeur propose de ne pas augmenter le montant de la cotisation pour la saison 2024-2025 (qui restera à 50 euros).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

Le comité directeur propose la cooptation du comité directeur de monsieur Rénauld DUPUIS, en remplacement de madame Laurence TANGUY, démissionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le comité directeur du Codep Paris se compose désormais ainsi :

- Sophie LE MAOUT, présidente
- Guillaume SALINIER, président adjoint
- Stéphane DESJARDINS, vice-président
- Anne BORDERIEUX, vice-présidente
- Christophe BADESCO, secrétaire général
- Rénauld DUPUIS, trésorier général
- Nicolas BERTHET, membre
- Benoit CHANDANSON, membre
- Patricia GERARDI, membre
- Fabienne KASZEMACHER, membre
- Thierry LAFAYE, membre
- Christophe LEMORT, membre
- Franck MICHEL, membre
- Christophe MORVAN, membre
- Bernard PILLET, membre
- Dominique TOYER, membre.

### **TROISIEME RESOLUTION**

Il est proposé de prospecter afin de changer éventuellement d'établissement bancaire, compte tenu de la récente hausse des coûts par l'actuel établissement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **INTERVENTION DE MONSIEUR JEROME HLADKY, DTN ADJOINT**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 Jérôme HLADKY est devenu DTN adjoint.

Sport Santé : une formation éducateur Sport Santé a été mise en place. L'objectif est d'arriver à 1 référent par club (il faut être MF1 au minimum).

Des visites du caisson hyperbare de Garches, dernier caisson en IDF, sont organisées : 3 dates sont d'ores et déjà prévues.

Le REX – pour l'analyse des événements indésirables – est toujours activé avec une nouvelle formations prévue.

Passerelle vers le BP : pour la 5<sup>e</sup> année, cette passerelle sera organisée cette année (prérequis : MF1 + nitrox confirmé + PSE1 recyclé).

Le projet sportif fédéral (PSF) – anciennement CNDS – est désormais piloté par les fédérations. Une visioconférence sera organisée en février prochain pour le remplissage des dossiers (dont le remplissage est attendu pour le courant du mois de mars 2024).

Beaumont sur Oise : de plus en plus d'activités sur place et une réserve de la Gendarmerie est désormais sur place, ce qui a mis fin aux intrusions passées.

Au plan national, un projet de validation des équipements et des aménagements a été réalisé ce qui permet de disposer d'un référentiel pour nos activités, notamment suite aux réaménagements suite à rénovation.

Pour la technique, les cursus jeunes ont été remaniés récemment, notamment pour les prérogatives.

### **RAPPORTS DES COMMISSIONS**

Après présentation du rapport de la commission Apnée par Guillaume SALINIER, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Biologie et environnement subaquatiques par Patricia GERARDI, présidente, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Médicale et prévention par Bernard PILLET, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Nage avec palmes par Christophe MORVAN, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Plongée Sportive en Piscine par Dominique TOYER, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Technique par Stéphane DESJARDINS, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **INTERVENTION DE MONSIEUR FRANCIS MERLO, PRESIDENT DU COMITE ILE DE FRANCE**

Le Salon de la Plongée démarrera cette année un jeudi

Un accord avec l'UNSS et un autre avec le Muséum de la Porte Dorée.

La base de Beaumont : elle a été inaugurée il y a déjà 10 ans !

Le Vieux campeur organisera une journée portes ouvertes les 1<sup>er</sup> et 2 juin à Beaumont.

Francis MERLO remet la médaille d'or du comité régional à monsieur Luc LEVADOUX et à monsieur Christophe LEMORT, tous deux du club ASNPC


### **QUESTIONS DIVERSES**

Pas de question.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt et une heures cinq minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et le secrétaire.

**Le secrétaire général**  
**du comité départemental de Paris**  
**Christophe BADESCO**



**La présidente**  
**du comité départemental de Paris**  
**Sophie LE MAOUT**

